

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE MALAUÈNE**

**Séance du 11 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le onze du mois d'avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Frédéric TENON, Maire de la commune.

Nombre de membres :

- afférents au conseil : 23
- en exercice : 23
- qui ont pris part à la délibération : 21

M. Michel ROURRE	M. Henri ANDRIEUX LOUER	M. Jean-Pierre PASCAUD
Mme Noëlla ROMMEL	Mme Rosine CARILLO	M. Edouard SCHMID
M. Christian MANCIP	TRAMIER	M. Franck VALLON
Mme Chantal MOCZADLO	M. Jérémie JEAN	Mme Alexandrine MEYNAUD
M. Alain MARCELIN	Mme Carole LAURENT	M. Pierre GAC
Mme Christelle ABATE	Mme Martine MARCHAND	Mme Geneviève SIAUD

Ont donné pouvoir :

- Mme Magali LORA à M. le Maire
- Mme Petya MARINOVA à M. Henri ANDRIEUX LOUER
- Mme Sandrine SAEZ à Mme Geneviève SIAUD

Absents : M. Sébastien Aristide BOULE, M. Gilles MANCEL

Date de convocation : 04 avril 2024

Secrétaire de séance : M. Henri ANDRIEUX LOUER

**2024 DGS 079**

**VOTE DU BUDGET 2024**

**Rapporteur : Monsieur Michel ROURRE**

Monsieur Michel ROURRE, 1er adjoint au maire en charge des finances présente le budget PRIMITIF DE LA COMMUNE exercice 2024 qui s'équilibre en dépenses et en recettes ainsi :

**5 131 366.08 € EN SECTION D'INVESTISSEMENT**

**4 609 497.09 € EN SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**Le Conseil Municipal  
Le rapporteur entendu,  
Délibère et décide**

- **D'approuver le budget PRIMITIF COMMUNE 2024 ainsi présenté et annexé à la présente délibération**

- **D'autoriser Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs au personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) du budget.**

Monsieur le Maire



F. TENON

Qui certifie sous sa responsabilité que les formalités de publicité ont été effectuées et que la délibération a été transmise en préfecture

Vu le secrétaire de séance  
M. Henri ANDRIEUX LOUER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. Louer', is written over a set of horizontal lines.

Pour	17
Abstention	0
Contre	4 : Mmes Siaud, Saez, Meynaud, M. Gac

Publiée le 29 avril 2024